

EXTRAITS

Inclure dans la Nation

Les Français, plus que n'importe quels autres citoyens européens, se sentent menacés par la mondialisation. Ils constatent que leur pays décline, que leurs enfants vivront moins bien qu'eux. L'identité nationale est devenue un refuge, dominé par le repli sur soi, voire le désir de protectionnisme économique. Répondre au malaise ambiant - dont une récente expression fut le « non » au référendum sur le Traité constitutionnel européen – exige carrément de s'attaquer à la place de la France sur l'échiquier international.

On ne remédie pas à une identité nationale inquiète en se faisant le relais, voire l'amplificateur de l'inquiétude, mais en proposant un vrai projet d'avenir, mobilisateur et ambitieux. En matière de construction d'une nouvelle cohésion nationale, la France est capable d'innover. Elle peut devenir une référence pour les Européens et le reste du monde, à condition de refuser l'exercice mortifère qui consiste à trier parmi ses concitoyens. À condition de considérer la diversité comme un atout et non plus comme une charge – ce qui est la position de ceux qui se reconnaissent dans la **prochaine gauche**.

En France, davantage qu'en Grande-Bretagne ou ailleurs en Europe, l'islam est apte à adapter son enseignement et ses pratiques à une société laïque et pluraliste. Quelques courants, extrêmement minoritaires, se réfugient dans des pratiques rigoristes et dogmatiques, mais la plupart des musulmans de France revendiquent simplement de pouvoir pratiquer leur religion dans le respect de la laïcité. Laïcité qu'ils considèrent comme une protection de leur liberté religieuse (ce que certains des prétendus défenseurs de la laïcité oublient trop souvent). Parmi les musulmans français, la tentation fondamentaliste serait encore moindre si étaient levées les préventions qui entourent l'islam dans le débat public, dans certaines prises de position politiques ou certaines versions du récit national, dans les amalgames trop fréquents qui allient l'ignorance au rejet, dans les difficultés opposées à l'ouverture de lieux de culte, à la création de carrés musulmans dans les cimetières, ou à la fourniture de nourriture halal – dans les prisons par exemple.

Un islam auquel on aurait reconnu sa place – à l'instar des autres religions –, mis, de ce fait, en capacité de se renouveler et d'esquisser le contour de l'islam français, rayonnerait certainement vers les autres communautés musulmanes d'Europe et étendrait même son influence jusqu'à bon nombre de pays musulmans.

Ce qui vaut pour l'islam, vaut pour les citoyens issus de toutes les immigrations, susceptibles de devenir des médiateurs naturels entre la France et leurs pays d'origine. Au lieu d'être décriée, la binationalité pourrait être valorisée et promue. En permettant à ceux qui en bénéficient de ne pas avoir à choisir leur nationalité de manière exclusive, la multi-appartenance desserre les crispations identitaires et promeut une circulation légitime entre pays d'origine et pays d'accueil. La **prochaine gauche** y est d'autant plus favorable que les conséquences économiques et culturelles ne peuvent qu'en être fécondes : ouvertures de marchés par des entrepreneurs développant leurs activités entre leurs deux pays, meilleure capacité d'attraction des universités françaises, augmentation du nombre de touristes associant visites familiales et découverte de l'Hexagone...

La France est multiculturelle dans les faits. Il lui faut maintenant le traduire dans ses institutions, les politiques mises en œuvre, sa représentation à l'étranger. Le souci de développer une gouvernance à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale dans les domaines économiques ou environnementaux, ou la préoccupation de la francophonie comme espace culturel spécifique vont dans ce sens. La **prochaine gauche** est du côté de ceux pour qui la France doit apprendre à conjuguer les identités multiples de ses citoyens plutôt que de les opposer. De la même manière que l'identité européenne s'ajoute à l'identité nationale sans la récuser, la France peut tirer parti d'une certaine reconnaissance d'identités infranationales, qu'elles soient régionales, de genre ou liées aux différentes immigrations qui l'ont constituée durant son histoire. La **prochaine gauche** est au plus loin de vouloir figer les identités dans des structures auxquelles les individus seraient assignés, elle veut permettre à chacun d'exister pleinement au sein de la société civile. Elle n'accepte pas la sous-représentation politique des femmes, des Noirs, des individus d'origine africaine, etc.

Conjurer le malaise identitaire actuel passe aussi par l'assurance de tous que la Nation ne manquera pas à son devoir de solidarité envers chacun. La **prochaine gauche** plaide pour davantage de justice fiscale, afin que chacun puisse constater que nul n'est exempté du devoir de solidarité – du « bouclier fiscal » mis en place par le pouvoir dès l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'État aux « affaires » qui ont ponctué l'année 2010 (et notamment l'affaire Bettencourt/Woerth), il est clair que d'importants chantiers attendent ici la gauche si elle parvient au pouvoir en 2012. La **prochaine gauche** demande qu'entre les individus, les groupes, les territoires, on construise les politiques de solidarité et de mobilité qui offrent à chacun un égal accès aux opportunités, et elle accepte volontiers que cela passe par une action volontariste, du type de l'« Affirmative Action », en faveur des plus démunis. Diversifier le visage de la France et accroître son rayonnement, conjuguer la multiplicité des appartenances au lieu de les opposer, mieux assurer la solidarité entre ses membres, c'est aussi faire Nation et n'a rien de choquant aux yeux de la **prochaine gauche**. Dire de l'identité nationale qu'elle se renforce du fait de la diversité qui constitue la Nation n'est pas pour elle un paradoxe : les appels à l'homogénéité du corps social, voire à sa pureté, ont souvent conduit à de grandes catastrophes. L'hétérogénéité, la variété, ne signifient pas nécessairement la fragmentation ou le démantèlement. Rien n'interdit de concilier particularismes identitaires et valeurs universelles : la démocratie est toujours en droit d'exiger des membres des minorités qui s'y affirment le respect de la loi et de la raison. Ils y trouveront, de surcroît, une protection individuelle contre les risques de dérives communautaires.

L'éthique du *care*

À partir des États-Unis et de quelques auteurs-phares, par exemple la psychologue féministe Carol Gilligan ou la politologue Joan Tronto, s'est développé depuis les années 1980 un ensemble en fait relativement hétérogène de courants de pensée et de pratiques militantes ou professionnelles qui se réclament du « care » et de son éthique. Le mot renvoie, tout à la fois, aux idées de soin, de sollicitude ou d'attention et valorise tout ce qui est de l'ordre de la relation directe, interpersonnelle, entre une personne et ceux qui peuvent entrer en rapport de soin, de sollicitude, ou tout simplement d'attention avec elle, que cette personne soit ou non particulièrement fragile ou vulnérable (enfant, personne âgée, malade, précarisée par l'existence). Ce mot anglais, et les approches auxquelles il est adossé, n'aurait pas eu en

France le succès qu'il connaît désormais si Martine Aubry, dans un entretien au journal en ligne *Mediapart* (2 avril 2010) n'avait pas évoqué le passage, qu'elle souhaite, d'une « société individualiste à une société du “care” ».

Ce « care » n'est pas nécessairement celui des spécialistes qui proposent, chacun à leur façon, leur éthique – sociologues, littéraires, juristes, praticiens du travail social ou du secteur de la santé, militantes féministes, etc. Il s'intéresse aux problèmes concrets des individus et vise à y faire face au cas par cas, sans flatter le moins du monde l'individualisme. En ce sens, il autorise, si nécessaire, une certaine distance avec l'idée d'autonomie qui peut se révéler, surtout pour les personnes les plus vulnérables, comme une injonction insoutenable à s'affirmer par soi-même, et donc *in fine* comme un facteur d'aggravation des difficultés. Mais aussi, il implique que l'État prenne soin de chacun, et par exemple que fonctionnent des services publics personnalisés, où les règles et les normes générales laissent une place importante au respect des personnes singulières.

On ne comprend pas la naissance, puis le succès des théories du « care » sans référence à ses dimensions féministes et à la mise en cause du patriarcat, ou, plus généralement, abstraction faite des points de vue détachés ou surplombants qui dévalorisent les relations ou les activités de soin et d'attention à la personne singulière, considérées trop souvent encore comme nécessairement féminines et dès lors disqualifiées. Cependant le « care », tel qu'il a été formulé par Martine Aubry, ne doit pas tant être lu à l'aune des théories qui s'en réclament par ailleurs, mais bien davantage comme un élément d'un projet politique valorisant les activités pratiques tournées vers les individus. Il rejette l'indifférence, ou le regard purement technique ou médical, et constitue surtout une rupture idéologique au sein de la gauche – une rupture qui n'a guère été perçue par la plupart des commentateurs. Ce nouveau *care* est un concept politique qui concilie une éthique du sujet et de l'émancipation de l'individu personnel, et une vision solidaire de la vie en société. C'est aussi un concept à usage interne à la société nationale française, revendiqué (ou contesté) en fonction de l'image qu'il s'agit d'en promouvoir.